

# Réseaux sociaux : que faire en cas de piratage ?

Facebook, X (ex-Twitter), Instagram... Vous avez remarqué une activité suspecte sur l'un de vos comptes ? On vous explique la marche à suivre en cas de piratage.

Publié le : 19-01-2024

#conseilsetastuces

©Unsplash

Temps de lecture : 3 minutes



**Écouter l'article**

En 2021, Facebook recensait 533 millions de comptes victimes de piratage. En 2023, c'est au tour de X d'en recenser près de 200 millions... Chaque année, des hackers tentent de pirater les réseaux sociaux de millions d'utilisateurs. Un acte qui est loin d'être anodin puisqu'il leur permet de récupérer vos informations personnelles (nom, adresse, numéro de téléphone, mot de passe, mail...). De précieuses données dont ils pourraient se servir pour usurper votre identité, escroquer vos proches ou encore, vous subtiliser de l'argent.

S'il est difficile de se rendre compte rapidement d'un acte de malveillance sur son profil en ligne, certains signes doivent vous mettre la puce à l'oreille.

**On vous explique ce qui doit vous alerter et comment réagir en cas de piratage.**

## Ces 8 signes doivent vous alerter

Vous avez remarqué une activité suspecte sur vos réseaux sociaux. En effet, certaines anomalies sautent plus aux yeux que d'autres :

1. Vous n'arrivez plus à vous connecter à votre compte avec vos identifiants (adresse mail, mot de passe).
2. Vous recevez une notification vous indiquant une tentative de connexion à votre compte à partir d'un appareil, d'une adresse IP ou d'une localisation que vous ne connaissez pas.
3. Dans votre historique de connexion, vous découvrez l'existence d'un appareil qui vous est inconnu.
4. Dans vos messages privés, vous constatez des messages et des appels qui ne viennent pas de vous ou des réponses à des messages que vous n'avez pas envoyés.
5. Sur votre profil, vous découvrez des publications dont vous n'êtes pas l'auteur.
6. Certaines de vos publications ou story ont été diffusées ou supprimés sans votre accord
7. Plusieurs de vos informations personnelles (nom, date de naissance, numéro de téléphone... ) ont été modifiées à votre insu.
8. Dans vos contacts, vous constatez des ajouts et des suppressions dont vous n'êtes pas responsable.

## Comment réagir en cas de piratage de vos comptes ?

Si un ou plusieurs de vos comptes de réseaux sociaux se sont fait pirater, vous devez agir rapidement. Voici les premières mesures à prendre pour endiguer la situation :

1. **Changer votre mot de passe** : si vous pensez que votre compte a été compromis, réinitialisez votre ancien mot de passe et préférez-lui un mot de passe solide. Pensez également à ne pas utiliser le même mot de passe sur différentes plateformes.

2. **Activez la double authentification**, aussi appelée “validation en deux étapes”. Celle-ci vous permet d'accroître la sécurité de votre compte.
3. **Faites un grand nettoyage** : déconnectez de votre compte tous les appareils ou sessions actives qui vous sont inconnues.
4. **Prévenez tous vos contacts** : afin qu'ils ne soient pas victimes du hacker à leur tour, prévenez vos contacts que votre compte a été piraté.
5. **Contactez votre banque** : afin qu'elle surveille toute opération suspecte sur vos comptes.
6. **Déposez plainte** : en fonction du préjudice subi, plusieurs infractions peuvent être retenues contre les hackers (piratage informatique, atteinte au secret des correspondances, usurpation d'identité, escroquerie...). À ce propos, les plateformes Thésée et Pharos aident à lutter contre la criminalité en ligne.
7. **Contactez le service client du réseau social concerné** : que ce soit pour signaler le piratage ou demander la réinitialisation de votre mot de passe, les services clients des réseaux sociaux disposent souvent de solutions adaptées à votre situation.

## Quelles solutions les réseaux sociaux ont-ils mis en place en cas de piratage ?

👉 **Facebook** : Si vous pensez que votre compte a été piraté ou infecté par un virus, sachez que le réseau social dispose d'un outil de sécurisation en ligne afin d'en reprendre le contrôle : Signaler un compte piraté. Si vous n'arrivez plus à vous y connecter, vous devrez passer par la procédure de récupération de compte et justifier que vous en êtes le véritable propriétaire : De l'aide avec un compte piraté.

**Bon à savoir** : Facebook vous propose d'appliquer le protocole suivant afin d'améliorer la sécurité de votre compte : Lancer la vérification de la sécurité.

👉 **Instagram** : Si vous pensez que votre compte Instagram a été piraté, le réseau social a mis en place une série de mesures afin de vous aider à le récupérer : Je crois que mon compte Instagram a été piraté. Vous devrez tout de même montrer patte blanche à Instagram et prouver que vous en êtes le propriétaire légitime en vous rendant sur la page « Obtenir de l'aide pour se connecter » ou « Mot de passe oublié ? » à partir de l'écran de connexion. Il vous suffira ensuite de suivre les instructions.

👉 **X (ex-Twitter)** : Si vous ne parvenez plus à vous connecter à votre compte avec vos identifiants, référez-vous au support proposé par Twitter afin de réinitialiser votre mot de passe et demander une assistance supplémentaire si besoin : Que faire si mon compte a été piraté. Si vous parvenez toujours à vous connecter avec vos identifiants, cette autre procédure vous permettra de sécuriser votre compte : Aide sur les comptes compromis.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur Cybermalveillance.gouv.fr